Saïd Bouamama

Le Tokénisme ou l'arbre qui cache la forêt

« Que nous donnera-t-on en 1965 ? Je viens de lire qu'il était question de faire entrer un noir dans le cabinet. Mais oui, à chaque année son expédient. Ils vont choisir un de leurs « boys », un « boy » noir, et le nommer membre du cabinet : il pourra ainsi se promener dans Washington un cigare au bec – du feu à un bout et un idiot à l'autre », Malcom X, Le pouvoir noir.

Mots-clés :
Tokénisme, token, discrimination systémique, fonctionnalité systémique, protection systémique, race, discrimination raciste, logique capacitaire, intégration, syndrome de la mère abeille, queen bee syndrome, élite, concurrence pour les biens rares, égalité formelle, égalité réelle

Article extrait de Saïd Bouamama, Les discriminations racistes. Production systémique et masques idéologiques, à paraître.

C'est aujourd'hui une réalité patente : il existe dans notre société des mécanismes de domination et d'inégalité systémique durables. Toutefois une telle réalité ne peut aller sans susciter des résistances. Aucune idéologie dominante, aussi raffinée soit-elle, ne peut empêcher les êtres humains de percevoir par leur expérience concrète les traitements inégaux qu'ils subissent. Le fait que les prises de consciences soient fréquemment partielles, embryonnaires, non construites, insuffisamment développées dans la saisie des causes, des mécanismes, des conséquences et des logiques argumentaires, etc., n'empêche pas leur existence. Que les dynamiques d'actions qui en découlent, individuelles ou collectives, soient souvent de simples réactions, éparpillées, sans cibles précises, etc., ne signifie pas qu'elles n'ont aucun effet. Le penser serait oublier qu'une idéologie dominante a besoin pour fonctionner, pour jouer sa fonction sociale, pour devenir une force matérielle, etc., d'être crédible aux yeux des dominés, qui pour notre objet sont certes d'abord les membres du groupe minoritaire mais également de la majorité du groupe majoritaire.

Le contexte de compréhension de l'émergence du Tokénisme

Ce sont ces mécanismes, qui la rendent crédible, dont il est question ici. Et parmi différentes facettes de ces mécanismes (discours de « victimisation », le pseudo-concept de la diversité et de l'égalité des chances, cohésion sociale, mixité sociale) : de l'un d'entre eux, le tokénisme.
Ces différentes logiques discursives constituent autant de facettes permettant de maintenir le système malgré la monté des dénonciations de celui-ci.
En effet, la dénonciation du système discriminatoire a pris des formes plus structurées, plus organisées, plus collectives, plus nationales, etc., ces dernières décennies : marche pour l'égalité et contre le racisme, convergence 84, divergence 85, Mémoire fertile, Mouvement de l'Immigration et des Banlieues (M.I.B), listes motivées aux élections locales, appel des Indigènes de la République (M.I.R), etc., pour nous limiter aux expressions de l'échelon national. Toutes ces prises de paroles en dépit de leurs divergences et de leur hétérogénéité ont en commun une dénonciation des discriminations racistes systémiques et une explication de celles-ci démasquant l'appareillage mental des paradigmes à l'œuvre (en particulier le paradigme culturaliste et ouvriériste). Ces mouvements et ces prises de paroles nationaux ne sont à leur tour que le résultat d'une mutation dans l'attitude des dominés, d'une transformation dans le rapport à la « violence atmosphérique »[1] que sont les discriminations racistes, d'une résistance du quotidien qui est en développement, etc.

Enfin les conséquences sur les trajectoires familiales et individuelles des discriminations racistes sont telles, que des révoltes comme celle de novembre 2005 ne sont pas étonnantes. Mais surtout cette révolte des quartiers populaires est précédée depuis près de deux décennies par des explosions partielles et localisées et est suivie par les mêmes processus. Les appareils idéologiques d'état ne sont pas dupes d'une telle réalité. Ils ont d'excellents services leur permettant de ne pas confondre le discours qu'ils tiennent pour la réalité. Dans le même temps où ils adoptent des discours de fermeté et d'invalidation des contestations sociales, ils sont contraints de tenir compte de celles-ci. Les discours de légitimation sont contraint de se « *réformer pour assurer la pérennité de leur domination* » pour reprendre l'expression d'Elsa Dorlin[2].

L'ampleur des mutations du vocabulaire des logiques dominantes est un indicateur du caractère devenu insupportable des discriminations vécues pour des raisons tant objectives (leur massification et leur inscription dans la durée) que

[1] F F. Fanon, Les damnés de la terre, La découverte, réédition, Paris, 2002.
[2] E. Dorlin, La matrice de la race Généalogie sexuelle et coloniale, Paris, La Découverte, 2006.

subjectives (le rapport que les victimes ont avec elles). C'est cette novlangue que nous allons tenter de déconstruire ici.

Nous l'avons indiqué plus haut : le discours de la victimisation est un discours de disqualification de la parole des personnes victimes de discrimination qui a une fonction protectrice du système. Mais la thèse de la victimisation ne se suffit pas à elle-même. Pour bénéficier d'une crédibilité, elle nécessite la mise en évidence de la « réussite » de ceux qui ne victimisent pas, de ceux qui n'imputent pas aux discriminations la responsabilité de leurs difficultés. La mise en évidence des « exemples de réussite » est ainsi fréquente dans les actions « de lutte contre les discriminations ». La thèse complémentaire des « exemples de réussites » est une nouvelle négation du caractère systémique des discriminations et une nouvelle imputation aux individus de la responsabilité d'une situation inégale. Bien que complémentaire, elle n'est pas secondaire. Elle est portée au plus haut sommet de l'état. Elle donne lieu à des cérémonies, des prix et des mises en scènes de « valorisation ».

Ici aussi, il n'est pas inutile de rechercher les contextes historiques d'une telle approche. Il apparaît alors que cette thèse a accompagné tous les moments historiques dans lesquels le besoin de masquer une inégalité massive était présent. La radicalisation du mouvement ouvrier, celle du mouvement des femmes pour l'égalité, celle des colonisés contre l'oppression, etc., ont systématiquement donné lieu à la mise en exergue des « exemples de réussites ». C'est ce processus qui est dénommé « tokénisme » c'est-à-dire l'ouverture à la marge d'un système de domination pour mieux se perpétuer. Nous nous proposons de regarder tout cela de plus prêt.

Quelques éléments d'histoire de la logique capacitaire

La mise en exergue des « exemples de réussites » comme axe de la politique publique a, bien entendu, des précédents historiques. Ce n'est cependant pas un invariant qui caractériserait toutes les sociétés à toutes les époques. Le besoin d'un tel outil suppose que la règle pose l'égalité formelle de tous. Les exemples de réussites servent alors à « expliquer » l'écart entre la règle et la réalité. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 pose cette affirmation de principe :

« *Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents* »[3].

[3] Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, in Jean Jaurès, Histoire socialiste de la révolution Française, tome 1, éditions sociales, Paris, 1973, p. 291.

C'est en s'appuyant sur cette égalité de principe que se déploient les luttes (des esclaves, des travailleurs, des femmes, des colonisés, etc.) pour dénoncer l'écart entre la règle posant l'égalité et la réalité constituant l'inégalité. Il n'est dès lors pas étonnant que le discours de légitimation s'affine et se précise dans les périodes de luttes sociales intenses. C'est le cas en particulier après la grande peur qu'a constituée la « commune de Paris » pour les classes dominantes. Certes la commune est vaincue mais personne ne s'illusionne sur l'efficacité à long terme de la seule répression. Le fondateur de l'école libre des sciences politiques, Emile Boutmy ne cache pas le lien entre la Commune de Paris et la fondation de son école. Il s'agit de justifier l'inégalité dans un système posant l'égalité comme règle. L'école qui deviendra ensuite notre « sciences po» d'aujourd'hui a pour vocation de préserver une « hégémonie politique » :

« *L'enseignement nouveau s'adresse aux classes qui ont une position faite et le loisir de cultiver leur esprit. Ces classes ont eu jusqu'ici la prépondérance politique, mais elles sont menacées…Contraintes de subir le droit du plus nombreux, les classes qui se nomment elles mêmes les classes élevées ne peuvent conserver leur hégémonie politique qu'en invoquant le droit du plus capable. Il faut que derrière l'enceinte croulante de leurs prérogatives et de la tradition, le flot de la démocratie se heurte à un second rempart fait de mérites éclatants et utiles, de supériorités dont le prestige s'impose, de capacités dont on ne puisse pas se priver sans folie* »[4].

Nous avons développés dans d'autres travaux la déconstruction de cette logique capacitaire[5]. Soulignons juste ici que Emile Boutmy n'est pas isolé dans cette production du « droit des plus capables ». François Guizot, Ernest Renan, Paul Leroy Beaulieu, etc., soutiennent son initiative. Pour sa part Littré défendra quelques années plus tard, en 1880, la nécessité en démocratie de fonder une « aristocratie ouverte » en comparaison avec celle de l'ancien régime qui était « fermée ». Tout est désormais posé : logique capacitaire, critère du mérite, mise en avant d'exemples de réussites, etc. La remise de prix aux « meilleurs ouvriers », la promotion d'ouvriers aux postes de contremaîtres et/ou de maîtrise, la publicité autour d'exemples de réussites et de promotions sociales, etc., toutes ces pratiques se développent avec deux objectifs étroitement liés : la production idéologique d'une réussite méritée et donc conjointement la

[4] Cité dans P. Faure, Les sciences d'état entre déterminisme et libéralisme. Emile Boutmy (1835-1906) et la création de l'école libre de science politique, revue de sociologie française, année 1981, volume 22, n° 22-23, p.433.

[5] A. Cordeiro, M. Roux et S. Bouamama, La citoyenneté dans tous ces états, l'Harmattan, Paris, 1991.

production tout aussi idéologique d'une pauvreté méritée. Le mérite[6], individuel bien sûr, est ainsi le concept clef de la logique capacitaire. Il n'est cependant pas univoque et connaît des variations selon les rapports de forces entre classes sociales. La connotation vers plus ou moins de « darwinisme social » sera fonction de ces rapports de forces.

Le système colonial sera notre second exemple historique de l'utilisation des « exemples de réussite » comme catégorie du discours politique et des politiques publiques. Ici la règle n'est pas l'égalité mais l'égalité potentielle. La différence est essentielle :

« *Jusqu'en 1946, la caractéristique principale de leur situation juridique est la dissociation entre nationalité et citoyenneté : ressortissant de l'État français, les indigènes des colonies sont des nationaux, privés des droits du citoyen et soumis à un régime disciplinaire spécifique et extrêmement répressif, le « Code de l'indigénat » »*[7].

Cette différence essentielle ne remet cependant pas en cause la logique capacitaire et ses concepts centraux, la capacité et le mérite. Au contraire elle les renforce. Ainsi l'entrée dans la citoyenneté des « indigènes évolués » est-elle l'objet d'une énumération des critères cumulatifs pour faire partie de la catégorie des méritants. Il faut donc d'abord mériter la citoyenneté française avant que de postuler à être un « exemple de réussite » :

« *Comme dans le cas de la naturalisation des étrangers l'accès à la cité suppose que soient remplies des conditions d'âge (21 ans) et de « moralité et de loyalisme » qu'une enquête administrative doit apprécier. Mais, à la différence des textes sur la naturalisation en métropole, qui restent évasifs, les éléments constitutifs de ces qualités sont très soigneusement précisés. Les candidats doivent être « de bonne vie et mœurs » mais aussi « justifier de moyens d'existence certains ». Le loyalisme s'estime à travers un certain nombre de comportements : avoir fait preuve de dévouement aux intérêts français, avoir occupé avec mérite pendant dix ans un emploi dans une entreprise française publique ou privée, avoir rempli ses obligations militaires s'il y a lieu, avoir servi la France avec mérite et dévouement pendant dix ans, soit dans l'armée de terre ou la marine, soit dans des emplois ou fonctions civile ; avoir rendu à la France des services signalés qui ont valu au candidat une haute distinction (légion d'honneur,*

[6] Conférer sur l'histoire de ce concept l'ouvrage d'O. Ihl, Le mérite et la République, Gallimard, Paris, 2002.

[7] E. Saada, Une nationalité par degré- Civilité et citoyenneté en situation coloniale, dans Patrick Weil et Stéphane Dufoix : l'esclavage et la colonisation et après …, PUF, Paris, 2005, p.193.

médaille militaire, etc.), … En outre, des conditions absentes des textes sur la naturalisation des étrangers avant 1945 apparaissent dans le droit de la citoyenneté aux colonies : elles renvoient aux « preuves » de l' « assimilation » des candidats à la civilisation française »[8].

Le mérite se dédouble en deux niveaux pour les « indigènes évolués » : le mérite d'avoir réussi la rupture avec une culture et un groupe d'appartenance et le mérite lié à l'effort personnel en matière scolaire par exemple. Le cumul de ces deux niveaux conduit à une véritable contradiction dans les fonctions que l'on attend de cette « élite » :

D'une part se déploie une attente de preuves : l'assimilation est-elle réelle, profonde et totale ? L'indigène évolué est sans cesse dans une situation de « prouver » encore plus son premier mérite, sans cesse contraint de renforcer son allégeance, sans cesse mis à l'épreuve pour vérifier la réalité de ses capacités. Octave Depont en consacre une partie entière de son ouvrage célèbre « l'Algérie du centenaire » avec une conclusion éclairante :

« *Ils n'ont, en général, des « élites » que les apparences et de notre civilisation, quand ils s'évertuent à la copier, qu'un vernis souvent inconsistant »*[9].

Abelmalek Sayad a souligné l'existence d'un processus similaire pour les jeunes français issus de l'immigration postcoloniale, cette fois-ci autour des preuves à fournir de… leur intégration :

« *L'invite à l'intégration, la surabondance du discours sur l'intégration ne manquent pas d'apparaître aux yeux des plus avertis ou des plus lucides quant à leur position au sein de la société et en tous les domaines de l'existence, comme un reproche pour manque d'intégration, déficit d'intégration, voire comme une sanction ou un parti pris sur l'intégration « impossible », jamais totale et jamais totalement et définitivement acquise »*[10].

Cette exigence infinie de preuves d'assimilation et/ou d'intégration est complétée par une autre : demeurer en lien avec le groupe d'appartenance pour pouvoir l'influencer. Le rapport à l'élite indigène coloniale est ainsi inscrit dans une injonction paradoxale. Voici par exemple une critique qui leur est faite en 1952 par un auteur qui reconnaît pourtant leurs « mérites » et leurs « capacités » :

---

[8] Ibid. pp.217-218.
[9] O. Depont, l'Algérie du centenaire, Sirey, Paris, 1928, p.101.
[10] A. Sayad, Le poids des mots dans « la double absence », Paris, le seuil, 1999, p.314.

« Les qualités des évolués, les aptitudes dont ils font preuve dans les places qu'ils occupent, ne dissimulent pas quelques uns de leurs défauts, dont le principal, déjà indiqué, est de se séparer de plus en plus de la masse et de négliger trop souvent leurs devoirs envers des congénères moins favorisés, qu'ils devraient dans beaucoup de cas, mieux aider à progresser. Or l'humanité ne peut se faire si les plus forts, les plus habiles, les mieux instruits abandonnent le peloton au lieu de communiquer aux autres la « vertu de connaître » qu'ils possèdent et de les y faire participer »[11].

Cette injonction paradoxale révèle la dimension systémique des « exemples de réussites » : la mise en scène de la « réussite » de certains masquait hier les résultats réels de la colonisation et aujourd'hui cette même mise en spectacle cache la réalité d'une reproduction statistique des inégalités sociales et des discriminations racistes.

Une fonctionnalité systémique : le tokénisme

Le concept de « tokénisme » est issu de la recherche sur la citoyenneté, le pouvoir et la participation. Sherry R Arnstein[12] propose ainsi une typologisation de la participation avec des niveaux allant de la plus factice à la plus réelle. Cette échelle de participation comporte 8 niveaux : les deux premiers désignent une non participation (Ils sont dénommé la manipulation et la thérapie) ; les trois derniers expriment une participation réelle (dans l'ordre ascendant de participation : l'association partenarial, la délégation de pouvoir et le contrôle direct du citoyen) ; les trois niveaux intermédiaires sont dénommés « tokénisme » (toujours par ordre ascendant : l'information, la consultation, l'apaisement).

Le tokénisme renvois donc au caractère plus ou moins réel ou au contraire plus ou moins factice de la participation. Appliquant le concept à la question des groupes minoritaires dans l'entreprise Rosabeth Moss Kanter[13] développe le raisonnement suivant : appartenir à une minorités dans une organisation a des incidences importantes à la fois sur la carrière et sur le comportement des membres du groupe majoritaire comme du groupe minoritaire ; les dominants contrôlent la culture de l'organisation ; le token (littéralement le jeton) se trouve déterminé dans son comportement par l'organisation ; il faut que la minorité atteigne un effet de seuil de 15 % de l'effectif pour que ce fonctionnement commence à

[11] H. Labouret, Colonisation-colonialisme-décolonisation, Larose, Paris, 1952, p.195.
[12] S. R Arnstein, A ladder of citizen participation, Américan Institut of Planners Journal (JAIP), volume 35, N° 4, juillet 1969, pp.216-224.
[13] R. Moss Kanter, Men and Women of the corporation, New York basic book, 1977.

changer. L'étude de Rosabeth porte sur les rapports inégalitaires entre hommes et femmes mais elle en tire des conclusions portant sur l'ensemble des situations de présence minoritaire.

Pap Ndiaye insiste lui sur la fonctionnalité du tokénisme :

« (L*e tokénisme est) l'inclusion très limitée de minorités visibles dans les cercles de pouvoir afin de donner l'illusion de la diversité* »[14].

Nous retrouvons ici les acteurs que de nombreux jeunes français issus de l'immigration postcoloniale appellent avec plus de sévérité les « arabes ou les noirs alibis » ou « arabes et noirs de services ». En ce qui me concerne il me semble nécessaire d'insister encore plus sur la dimension systémique du tokénisme. Celui-ci désigne alors tous les processus d'ouverture à la marge d'un système inégalitaire permettant de le préserver tout en le légitimant plus fortement. Il s'agit donc d'une mutation du système permettant d'en assurer la pérennité (« évolution adaptative du système »[15]).

La fonctionnalité systémique du tokénisme est la légitimation et l'occultation des discriminations du groupe minoritaire. L'ouverture même marginale du groupe majoritaire ou du groupe dominant est avancée comme preuve d'absence de déterminisme et de discriminations. Le fait qu'une seule personne ait franchi les frontières entre groupes permet de poser l'effort individuel et le mérite comme grille explicative.

Cette fonctionnalité est renforcée par le discours des tokens qui est lui-même produit par le système. Le premier effet d'une place de token est l'exigence de conformité des pairs du groupe dominant. Pour être accepté le token reproduit le discours attendu, y compris dans les dimensions concernant son groupe d'appartenance de départ. Le token est construit comme exception issue de l'effort individuel et du mérite particulier. Il est posé comme méritant pour avoir réussis là où d'autres échouent par manque d'efforts et de compétences. Il est ainsi amené narcissiquement à devancer les attentes en termes de discours sur les discriminations (en le niant ou en renvoyant les explications à la victimisation ou à des carences d'adaptations).

---

[14] P. Ndiaye, la condition noire- essai sur une minorité française, Calmann Lévy, Paris, 2008,

[15] Cf. Y. Fotia, « Lutte contre les discriminations racistes : de quelques effets systémiques à mettre en évidence », in, Revue "Les Figures de la Domination", [En ligne], mis en ligne le 29 juillet 2009, URL : http://www.lesfiguresdeladomination.org/index.php?id=253.

Plusieurs études sur les questions du genre mettent en avant le concept de « syndrome de la mère abeille » pour décrire le comportement des « tokens femmes ». Ainsi par exemple Manon Tremblay et Réjean Pelletier s'interrogent sur le rejet radical du féminisme par des parlementaires femmes :

« *L'une des manifestations (du syndrome de la mère abeille- Queen bee syndrome) consiste précisément pour les femmes à résister à la venue d'autres femmes dans le domaine où elles sont peu nombreuses, tirant profit et bénéfice personnel de cette sous représentation* »[16].

La sociologue espagnole Maria Antonia Garcia[17] utilise aussi ce concept mais en insistant sur le processus de production de ce syndrome en le reliant au contexte social inégalitaire global. Le « syndrome de la mère abeille » est le résultat d'un phénomène de « sur-sélection sociale » pour les femmes lié à l'ampleur des discriminations sexistes ; la difficulté des obstacles à surmonter et leur coût humain expliquerait dans un contexte de concurrence le comportement de certaines femmes en terme de fermeture du champ pour préserver des avantages. Une telle approche la conduit à une double conclusion : la caractérisation de « l'élite féminine » comme « élite discriminée » d'une part et le fait de considérer cette « élite » comme révélateur et analyseur de processus de discriminations sexistes beaucoup plus vastes.

La mise en avant des « exemple de réussite » est un processus de négation des inégalités sociales et des discriminations sexistes et/ou racistes. Elle est consciemment ou non en lien avec l'idéologie méritocratique supposant que la probabilité de réussite individuelle est fonction des mérites et des capacités. Le discours sur les exemples de réussites porte en creux un discours sur ceux qui ont échoués. De surcroît au plus la concurrence pour les biens rares est grande, au plus se développent les logiques du « syndrome des mères abeilles ». La concurrence conduit en effet à l'idée que la réussite des « plus méritant » suppose l'élimination des « moins méritant ». Une « élite » elle-même discriminée en arrive ainsi à contribuer à la reproduction du système discriminatoire.

---

[16] M. Tremblay et R. Pelletier, Que font-elles en politique ?, Presse Universitaires de Laval, 2002, p. 152.

[17] M. A. Garcia de Léon, les élites discriminés- à propos du pouvoir des femmes, Conférence donnée au congrès international « les femmes construisent la méditerranée du XXIème siècle, Centre International des femmes de la méditerranée, document consultable sur le site du centre.

Le prix de l'intégration

L'instauration par le gouvernement d'un prix visant à récompenser les « méritants » souligne que nous sommes bien dans une logique tokéniste. Le décret instituant ce prix présente ainsi ses objectifs :

« *Le prix du parcours d'intégration réussie, qui s'adresse à des personnes physique et qui permet d'illustrer des réussites d'immigrés dans tous les domaines de la vie sociale (…). Il est institué un prix de l'intégration décerné par le ministre chargé de l'intégration, à des personnes physiques ayant accompli un parcours personnel d'intégration ayant une valeur d'exemplarité de par son implication dans la vie économique, sociale, associative, civique et environnementale, culturelle et sportive et un prix de soutien à l'intégration décerné à des personnes physiques ou morale qui se sont illustrées pour favoriser des parcours d'intégration de personnes étrangères ou issues de l'immigration* »[18].

Comme au sein d'une salle de classe « l'intégration » se mesure, s'évalue, se récompense. Le vocabulaire mobilisé est significatif : « réussites», « exemplarité », « illustrées », etc. Le discours explicite de reconnaissance véhicule un implicite portant sur ceux qui n'ont pas « réussi ». L'explicite (la reconnaissance des exemplaires) cache l'implicite (la suspicion pour ceux qui n'ont pas réussi). La « réussite » n'est appréhendée que sous l'angle de l'effort individuel et du mérite et en conséquence « l'échec » ne peut être que la rançon d'un effort insuffisant. Enfin la logique de pensée est bien celle de « l'intégration » comme processus de volonté individuelle que ce soit pour les « personnes étrangères » ou celles « issues de l'immigration ». Inutile donc d'interroger notre fonctionnement social car quand « on veut, on peut » même en partant de très bas. C'est ce que nous rappelle comme une vérité évidente le ministre Brice Hortefeux lors de la cérémonie de remise des prix :

« *Ces prix n'ont pas vocation, à illustrer l'exceptionnel, ils rappellent seulement une vérité : Il est possible de faire beaucoup même en partant de peu* »[19].

Il ne s'agit pas d'une mesure isolée. Depuis plusieurs années le « Haut Conseil à l'Intégration » développe dans ses rapports annuels la même logique. Voici ce qu'énonce par exemple son avis de juin 2003 :

---

[18] Arrêté du 16 juin 2008 instituant un prix de l'intégration et un prix du soutien à l'intégration, 27 juin 2008, [en ligne], consulté le 24 décembre 2008, URL : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte= JORFTEXT000019066550.

[19] Discours de Brice Hortefeux à la remise des prix de l'intégration et du co-développement du 3 juillet 2008.

« Conscient de la nécessité de remédier aux échecs et aux exclusions, le H.C.I., insiste sur la nécessité de valoriser les réussites. En s'engageant dans une approche positive de l'intégration, il choisit une voie trop longtemps délaissée. Ce choix répond en particulier profondément aux attentes qu'expriment aujourd'hui les citoyens issus de l'immigration, qui veulent et doivent être considérés comme des citoyens à part entière. A l'exclusion, il faut substituer la force de l'exemple »[20].

En termes d'objectif il ne s'agit pas de lutter contre les discriminations ou pour l'égalité mais de combattre l'exclusion. En termes de moyen il ne s'agit pas de combattre les mécanismes producteurs de discriminations mais de mettre en exergue « la force de l'exemple ». Décidemment quand on veut on peut. Au-delà de ces discours d'instances officielles, la mode des « exemples de réussites » s'étend à de multiples sphères : au niveau médiatiques tous les hebdomadaires ont des numéros spéciaux sur les « intégrations réussies » constitués de séries de portraits mettant en exergue des chefs d'entreprises, des artistes, des sportifs, etc., issus de l'immigration postcoloniale ayant réussis, en dépit des difficultés, par leur volonté, leurs efforts et leur ténacité ; les émissions télévisuelles de ce type sont également légion ; des colloques sont organisés en donnant la parole à ces « méritants » ; de multiples actions de centres sociaux ou d'autres structures sociales se construisent avec la même logique de donner en modèle des exemples de réussite, etc.

Masquer les discriminations vécues par le plus grand nombre en mettant en exergue la réussite des tokens, c'est ce que dénonce un appel au titre significatif : « Nous ne sommes pas des modèles d'intégration ». Cet appel signé par des personnes qui auraient pu être primées au regard de leur origine sociale et de leur situation sociale actuelle dénonce la logique d'instrumentalisation des « exemples de réussites » :

« Nous les « miraculé-e-s », ne voulons pas cautionner le « modèle français d'intégration » fondé sur un illusoire « quand on veut, on peut » : notre propre expérience, comme celles de nos proches, nous montre que nombreux sont les nôtres qui veulent, et ne font pas que vouloir, qui font (et plutôt deux fois plus que les autres) mais ne peuvent pas abattre seuls les murs d'une discrimination

[20] Rapport du HCI de juin 2003 intitulé « la promotion sociale des jeunes dans les quartiers difficiles- Avis relatif à l'intégration civique, économique et sociale des jeunes issus des quartiers en difficulté », p.8.

systémique (à l'emploi, au logement, etc.) et n'ont peut être pas eu, comme nous, la chance de pouvoir profiter d'une des rares brèche de ce mur »[21].

Le diagnostic est à l'exact opposé de la mise en avant des « exemples de réussite » et de la « politique des prix ». Là où ces dernières mettent en avant le « mérite individuelle », l'appel décrit un fonctionnement systémique ; là où elles insistent sur la minorité en ascension, l'appel la caractérise comme « miraculée » masquant l'assignation à des places dominées d'une majorité massive. Le diagnostic étant différent, le remède avancé l'est également :

« *Nous ne sommes pas à vendre. Et s'il existe un prix à payer afin d'obtenir notre respect, il ne s'agit ni de ces 3000 euros, ne de médailles en chocolat, mais, notamment, de la mise en place d'une véritable politique publique (assortie de moyens conséquents) contre les discriminations qui existent massivement que ce soit à l'embauche, au logement, dans l'accès aux loisirs, dans les médias, dans la représentation politique, dans les pratiques policières ou judiciaires* »[22].

Cet appel qui n'a pas été relayé par les grands médias trop occupés à mettre en avant les portraits de ceux qui ont réussi, est signé par des chirurgiens, des artistes, des architectes, des urbanistes, des enseignants, etc[23]. Nous sommes loin du portrait d'acteurs qui victimisent, qui son emplis de ressentiment ou de rancœur, qui masquent un « échec » par un discours sur la discrimination. Certes dirons certains, mais de là à conclure à une instrumentalisation c'est vraiment exagéré. Voici la réponse que leur donne le président de la République lui-même :

« *A la justice, on mettra Rachida, quelle image ! Dans un pays où une partie de la population pense qu'il y a deux justices c'est montrer avec Rachida, qu'il n'y en a qu'une* »[24].

L'image comme cœur d'une politique publique, voilà à quoi mènent les « exemples de réussite ».

Conclusion

Plusieurs facteurs sociaux ont rendu incontournable la reconnaissance des discriminations racistes aujourd'hui : l'ampleur du phénomène, le fait que ces

[21] Appel intitulé « nous ne sommes pas des modèles d'intégration », dans Politis du 11 septembre 2008, [en ligne] consulté le 24 décembre 2008, http://www.politis.fr/Nous-ne-sommes-pas-des-modeles-d,4410.html.
[22] Ibid.
[23] J'y ai également moi-même apporté ma signature.
[24] Nouvel Observateur du 12 juillet 2007.

discriminations touchent aujourd'hui des Français et plus seulement des étrangers, les révoltes des victimes, les directives européennes, etc. La sortie de la posture antérieure de négation ne signifie pourtant pas pour autant une entrée dans une posture de lutte réelle contre les discriminations. Comme pour les discriminations sexistes, la négation du caractère systémique des discriminations conduit à disjoindre la reconnaissance et l'action. Cependant la reconnaissance contraint à fournir des explications dont l'objet est de masquer l'origine systémique : par l'individualisation, la pathologisation, l'engloutissement des discriminations systémique dans les différences, etc.

De surcroît la reconnaissance des discriminations racistes survient dans un contexte de mondialisation libérale accroissant les inégalités sociales, augmentant la concurrence pour les biens rares, paupérisant et précarisant les milieux populaires. De même que, comme nous avons tenté de le montrer dans notre première partie, la concurrence entre travailleurs est la base matérielle des discriminations systémiques, la hausse de la concurrence signifie un accroissement des discriminations racistes et sexistes. Un paradoxe réel est présent : la reconnaissance des discriminations par des partisans d'une hausse de la concurrence entre travailleurs.

Il en découle la nécessité de production d'un discours idéologique permettant la reconnaissance, tout en neutralisant les effets potentiellement égalitaires de celle-ci. Le Tokénisme est, selon nous, un des mécanismes (la victimisation, la diversité, la cohésion sociale, l'égalité des chances et la mixité sociale en sont d'autres) de cette novlangue idéologique et des outils de maintient et de protection des mécanismes systémiques de discrimination. Il forme à ce titre avec ces autres mécanismes un tout cohérent justifiant un renvoi aux individus de la responsabilité des inégalités vécues et une justification d'un État minimum. Ils se complètent pour mettre en évidence quelques exemples de réussite et pour pathologiser les « échecs ». Ils concourent ensemble à désamorcer les revendications égalitaires et les luttes sociales qu'elles peuvent susciter, que ce soit sur la question sociale globale ou sur celles plus particulière des discriminations racistes et sexistes.

Saïd Bouamama, Sociologue, directeur de recherche à l'IFAR, sbouamama@ifar59.fr

Pour citer cet article :
Saïd Bouamama, «Le Tokénisme ou l'arbre qui cache la forêt», Les Figures de la Domination [En ligne], Revue - "Les Figures de la Domination", Outils et concepts au service des luttes, Approches thématiques, sémantiques, notionnelles des dominations, mis à jour le : 24/04/2010, URL : http://www.lesfiguresdeladomination.org/index.php?id=330.